

2003 0411 - 0008 - R



Mme Laura Bonaparte au cours de la conférence de presse.

(Photo Ibrahim Tawil)

13 avril

Participation de Laura Bonaparte à la « journée du souvenir »

« Ne rien savoir du sort des êtres qui nous sont chers est sans doute une torture éternelle », a déclaré Mme Laura Bonaparte, présidente du comité des personnes disparues en Argentine.

« Notre action a amené les Nations unies à classer la disparition des personnes au rang de crime contre l'humanité, un crime non amnistiable, relevant de la justice internationale et ne pouvant bénéficier du droit de prescription », a-t-elle ajouté au cours d'une conférence de presse tenue hier à Beyrouth.

Mme Bonaparte se trouve au Liban à l'invitation du comité des parents des personnes enlevées et disparues qui organise après-demain dimanche une « journée du souvenir » à l'occasion de la commémoration du 28^e anniversaire du 13 avril 1975.

Dans son discours, la présidente du comité des personnes enlevées et disparues, Wadad Helwany, a rappelé que le sort de 3 250 personnes « au moins » demeure inconnu au Liban.

Elle a également rappelé qu'elle a rencontré, en compagnie de Mme Bonaparte, le ministre d'Etat au Développement administratif, Fouad es-Saad, à qui elle a demandé de soulever le dossier des personnes disparues en Conseil des ministres.

Il a ensuite été donné lecture d'une lettre ouverte adressée par le comité à la commission ministérielle chargée de redéfinir les congés officiels, lui demandant de proclamer le 13 avril « journée nationale du souvenir ».

L'ORIENT

11/4/03